



Union Régionale LORRAINE

Porte F - Place du Général de Gaulle 57000 METZ
☎ 03 87 62 67 64 - ☎ 03 87 63 52 71 - sncf : 772 992
e-mail unsa-cheminots.metz@orange.fr

Nancy, le 15 Novembre 2013

Déclaration liminaire : DP Infralog Lorraine

Une actualité chargée...

Monsieur le Directeur de l'InfraLog Lorraine

En cette fin d'année, notre entreprise accélère le rapprochement de SNCF Infra, DCF et RFF, par la nomination de DT GIU, par la nomination de nouveaux directeurs de TP et une communication interne notable sur cette réforme.

Pour la **délégation UNSA**, en l'état du projet, le compte n'y est pas. En conséquence elle portera ses revendications dans les prochaines étapes parlementaires.

Où sont passés le désendettement et le financement pérennes du système ferroviaire de demain ?

Où est l'intégration économique, claire et robuste du système ferroviaire de demain ?

Où est l'intégration sociale du système ferroviaire de demain ?

Cette fin d'année est aussi marquée par « Excellence 2020 » où l'Infra sera en 1^{ère} ligne pour mettre en place le « grand plan de modernisation du réseau », la pierre angulaire de l'engagement d'amélioration de la qualité de service pour les « 10 millions de clients au quotidien ». Ce dernier prévoit un volume de travaux considérables, les investissements (développement et régénération) devraient augmenter de 27% entre 2012 et 2016, soit plus fortement que les 4 années précédentes.

Pour la **délégation UNSA**, ce plan constitue un véritable défi humain où les recrutements ne sont pas du tout à la hauteur des enjeux notamment dans nos spécialités techniques, SE, CAT, Voie...D'autant plus, que jusqu'à la fin de cette décennie, dans une période de renouvellement démographique élevé, la question

du transfert des compétences vers les plus jeunes générations est primordiale. **La délégation UNSA** vous rappelle l'axe 5 de l'accord collectif formation 2013/2015 « Assurer et accompagner le transfert des compétences issues des savoirs et savoir-faire des agents de l'entreprise pour en garantir la pérennité ». De ce fait, **la délégation UNSA** vous demande une véritable politique d'embauche et non pas les quelques recrutements annoncés lors des dernières DP.

En cette fin d'année encore, le tragique accident de Bretigny est toujours présent dans nos mémoires comme dans les médias. Le rapport d'audit sécurité réalisé par l'entreprise ayant été rendu public, la SNCF a décidé de le diffuser et de faire connaître les premières mesures prises: Vigirail.

La délégation UNSA a interpellé la direction et réclame des réponses précises sur les sujets de la sécurité ferroviaire, de la sûreté, de la production et des effectifs.

L'action N°5 du plan « Vigirail » propose de « réinventer les formations avec de nouvelles technologies », notamment en diffusant la formation au plus près des opérateurs. **La délégation UNSA** vous demande comment et par qui ces formations seront dispensées à l'Infralog Lorraine ?

Notre spécificité ferroviaire induit un nombre important de particularités techniques et aujourd'hui, la SNCF, via les ASTI, s'est inscrite dans la maintenance des installations Ecotaxe visant à taxer les poids lourds empruntant le réseau routier non concédé. Le domaine ferroviaire dans lequel nos agents œuvrent, s'étend désormais au domaine routier. Au regard de la délicate mise en application du projet Ecotaxe, l'UNSA-Cheminots attire l'attention de l'entreprise sur les risques encourus par nos agents pour effectuer en toute sécurité les interventions sur le domaine routier.

Enfin, pour finir, ce début d'année sera marqué par les élections professionnelles en même temps que les notations et le déploiement du projet « viséo ». Le pôle RH est-il dimensionné pour atteindre ces objectifs ? **La délégation UNSA** ne le pense pas !

Sur l'ensemble de ces sujets, soyez assuré Monsieur le directeur que **la délégation UNSA** sera vigilante et prendra ses responsabilités pour être toujours plus efficace pour tous les cheminots.

Monsieur le directeur, chers collègues, merci de votre attention.